

Nouvelles pratiques sociales



Repenser la solidarité : l'apport des sciences sociales, Serge PAUGAM (dir.), Paris, Presses universitaires de France, 2011, 980 p.

Yvan Perrier

Volume 25, numéro 1, automne 2012

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1017399ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1017399ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Université du Québec à Montréal

ISSN

0843-4468 (imprimé)

1703-9312 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Perrier, Y. (2012). Compte rendu de [*Repenser la solidarité : l'apport des sciences sociales*, Serge PAUGAM (dir.), Paris, Presses universitaires de France, 2011, 980 p.] *Nouvelles pratiques sociales*, 25(1), 312–316.
<https://doi.org/10.7202/1017399ar>

REPENSER LA SOLIDARITÉ : L'APPORT DES SCIENCES SOCIALES

Serge PAUGAM (dir.)

Paris, Presses universitaires de France, 2011, 980 p.

L'ouvrage à caractère interdisciplinaire que propose Serge Paugam est à la fois impressionnant et imposant. On y retrouve pas moins de 50 articles signés par divers spécialistes qui œuvrent en sociologie, en anthropologie, en histoire, en économie, en philosophie, en science politique, en droit et en études féministes. Les textes portent sur les huit thèmes suivants : la solidarité et la justice sociale; les solidarités familiales; les inégalités entre les générations; la crise du rapport salarial; les inégalités de genre et le racisme; les ségrégations urbaines et scolaires; l'action humanitaire (proche comme lointaine) et l'avenir de l'État-providence (ou l'État social) à l'ère de la mondialisation. Il s'agit donc d'un ouvrage collectif où les auteurs se sont donné la peine d'analyser les nouvelles inégalités sociales contemporaines. Au final, cela donne un livre qui atteint tout près de 1000 pages. On conviendra qu'un assemblage aussi volumineux peut avoir pour effet, à première vue, d'en rebuter plus d'un. Ici, le lecteur doit aller au-delà de ses premières impressions et il importe qu'il prenne le temps de lire l'ouvrage soit page par page, soit en se référant immédiatement aux sections ou aux articles qui l'intéressent. Sans égard pour le type de lecture retenu (de base ou sélective), le lecteur constatera qu'il a entre les mains un ouvrage incontestablement consistant portant sur les grandes remises en cause des mesures de solidarité sociale en France et dans certains pays du nord de l'Europe.

Ce document, écrit par des auteurs qui « partagent une même éthique de la solidarité » (p. 6), a vu le jour à la suite d'un séminaire qui s'est déroulé en 2005-2006 au campus Paris-Jourdan de l'École normale supérieure. Ce colloque rassemblait des personnes actives dans la recherche et l'enseignement, et des « responsables associatifs engagés dans des actions diverses de solidarité » (p. IX). Les conférencières et les conférenciers étaient invités à « réfléchir sur les réformes à envisager pour permettre une plus grande

efficacité aux politiques de réduction des inégalités et garantir ainsi le maintien du lien social entre les différentes composantes de la société » (p. IX). Le rassemblement d'un public de provenances aussi diversifiées a eu pour effet d'engendrer des textes à caractère certes théorique, mais aussi, dans certains cas, des articles d'analyse incluant des idées de réformes sociales concernant le type d'État-providence (ou d'État social) à mettre en place en ce début du troisième millénaire. L'ouvrage a donc, à certains endroits, un volet analytique très prononcé, tandis qu'à d'autres endroits, les textes s'accompagnent de propositions résolument réformistes. Au sujet de certaines réformes à mettre de l'avant pour consolider le solidarisme, Philippe Van Parijs plaide pour une « allocation universelle » (p. 144; idée inspirée des travaux de Thomas Paine). Jean-Claude Barbier s'intéresse aux mesures associées à la « flexicurité danoise » (p. 473 à 490). Robert Castel présente diverses propositions susceptibles de constituer « un nouveau compromis social » (p. 431) en vue d'assurer une « solidarité étendue » en faveur des personnes qui se retrouvent en situation « d'absence de travail » ou de « travail dégradé » (p. 415 à 433).

Convenons ici qu'il est impossible, dans le cadre d'une recension comme celle-ci, de pouvoir rendre compte dans le détail des 50 articles. Puisqu'il en est ainsi, nous y allons de quelques remarques de portée générale.

À l'ère de la « crise de la société salariale » (qui se caractérise par un manque d'offres d'emploi et par la dualisation du marché du travail) et de la montée du néolibéralisme, il importe au plus haut point, selon Paugam, de revenir au projet fondateur de la sociologie française qui a vu le jour avec Émile Durkheim à la fin du XIX^e siècle. Il faut « donner à la société une plus grande conscience d'elle-même et de son unité, renforcer et rendre plus visibles les liens qui rattachent les individus entre eux afin de parer à l'égoïsme qui les guette. Autrement dit, il s'agit de prévenir le risque de désagrégation et d'anomie que la société, comprise comme un tout, encourt » (p. 5). Il est plus que nécessaire que les individus qui forment une société reconnaissent, d'entrée de jeu, les interdépendances qui existent entre eux et se demandent ensuite comment organiser leurs interrelations en tenant compte des défis économiques, politiques et sociaux qui caractérisent leur temps présent. Paugam écrira justement dans cette perspective que « [l]a nécessité de réduire les inégalités, au nom d'un principe de justice sociale, sans renoncer pour autant à l'efficacité économique, constitue une ligne directrice de l'ouvrage » (p. 6).

La grande majorité des auteurs du livre font le constat que, dans certaines économies développées, les menaces du repli individualiste accompagné du démantèlement de l'État social ont eu pour effet non pas d'atténuer les inégalités sociales, mais bien plutôt de les accroître. La lecture

proposée ici de l'évolution des divers grands compromis sociaux est sans équivoque. Le solidarisme issu du compromis de Bismarck (à la fin du XIX^e siècle), élargi lors du compromis issu de la Deuxième Guerre mondiale (le compromis béveridgien et le compromis de Philadelphie en vertu duquel il a été proclamé que « le travail n'est pas une marchandise »), a été remis en question par le consensus de Washington. L'article de François-Xavier Merrien démontre tristement comment, depuis la « crise stagflationniste des années 1970 » (p. 849), les politiques keynésiennes ont été remplacées par le programme néolibéral. Or, ce programme « se construit autour de deux grands axes : le monétarisme, le libre marché d'une part, la destruction du syndicalisme et la remise en cause de l'État social d'autre part » (p. 849). Merrien conclut son texte en écrivant :

Toutefois, si on considère les États-providence dans leur ensemble, le degré de remise en cause des arrangements antérieurs apparaît comme significatif [...] Dans de nombreux secteurs, les acquis sociaux sont remis en cause. Plus significativement encore, les notions classiques de droits sociaux, de redistribution institutionnalisée, d'universalité des droits sont peu à peu remplacées par des notions telles que responsabilité individuelle, ciblage de la protection sociale, prise en compte individuelle et contrôle des besoins (p. 853).

Force est de constater que le *Workfare state* a pris le dessus sur le *Welfare state*.

En cette période d'affirmation agressive du néolibéralisme, dans un environnement marqué par une concurrence internationale accrue, les défis sociaux sont nombreux. Il importe donc de bien saisir la portée de la « crise de la société salariale » (p. 21). Cette crise n'en est pas une seulement de chômage élevé. Elle correspond plutôt à l'installation de la précarité au travail et aussi à une disqualification d'une bonne partie de la main-d'œuvre. Les nouveaux défis qui découlent de cette crise ont pour effet de provoquer l'émergence d'une « nouvelle question sociale » : « Le chômage, mais aussi l'instabilité des emplois et l'intensification du travail ont remis en question les équilibres antérieurs [...] La protection sociale est devenue très inégale selon les salariés, et les moins qualifiés sont aujourd'hui les moins protégés. » (p. 21) La flexibilité au travail, la précarisation des emplois et les nouvelles compétences requises pour occuper un poste de travail alimentent, selon plusieurs auteurs de l'ouvrage, de nouvelles formes de discrimination sexuelle et raciale et de nouvelles formes de ségrégation urbaine et scolaire. La crise de la société salariale, qui s'accompagne d'une redéfinition des mesures de redistribution de la richesse, a pour effet d'affecter négativement les revenus des personnes qui doivent travailler pour assurer leur survie. Plusieurs salariés n'ont pas les moyens de se loger convenablement dans un domicile fixe. L'absence d'un logement stable, tout comme d'ailleurs l'impossibilité d'avoir accès à des programmes de formation professionnelle, ont pour effet

de condamner un nombre important de personnes vulnérables à l'exclusion sociale. De plus, ces personnes vivant avec des revenus insuffisants auront recours, à des degrés variables, aux services de santé.

L'excellent article de Margaret Maruani invite à analyser la question de l'emploi en tenant compte du genre (féminin et masculin). Sa démonstration établit hors de tout doute que, par rapport à la question de la « retraite », du « chômage » et de la « pauvreté laborieuse » (*working poor*), « quel que soit le thème traité, une conclusion s'impose : la mise à l'épreuve du genre est un prisme qui élargit le champ de vision et permet de repenser la solidarité avec plus d'acuité. Ici comme ailleurs, faire l'économie du genre est un défaut d'intelligence du monde social » (p. 413).

Dans une société qui fait de plus en plus de place au « mérite » dans la détermination du sort de l'individu, les spécialistes en sciences sociales doivent inlassablement rappeler les inégalités inacceptables qui pèsent sur le devenir des individus. Dans une société de type capitaliste, le travail constitue toujours le noyau central du lien social. Mais, depuis la crise des années 1970, il y a une cassure majeure sur le marché du travail. Puisqu'il en est ainsi, la nouvelle donne a pour effet de priver l'accès à un trop grand nombre de personnes à leurs droits fondamentaux. Avant de déclarer les démunis et les exclus comme étant les responsables de leur sort, il faut se demander quelle logique sociale est à l'origine de la place qu'ils occupent dans la société. Cette place, doit-on le préciser, n'est guère enviable. Elle est le résultat du nouveau marché du travail et des nouvelles mesures sociales que l'État leur adresse. Résultat : ces personnes ne sont pas en situation d'intégration sociale, mais bien plutôt d'exclusion sociale.

Comme le souligne Paugam dans la conclusion du livre : « il ne peut exister de société humaine sans solidarité entre ses membres » (p. 949). Puisqu'il en est ainsi, les personnes qui œuvrent dans la recherche et l'enseignement universitaire, de même que celles qui participent à la prise de décision, doivent s'équiper adéquatement sur le plan intellectuel pour saisir le sens des mesures sociales qu'elles concourent à définir. Ces politiques vont-elles dans le sens d'une consolidation de la solidarité ou de son effritement ? Cet ouvrage est majeur pour aider à définir et surtout à « [r]epenser la solidarité » (p. 949). Ce volume s'adresse aux personnes qui œuvrent dans le domaine de la recherche sociale et de l'enseignement des sciences humaines et sociales. Il intéressera également les étudiants qui se spécialisent dans ces disciplines (tous les cycles d'études confondus). Cet ouvrage ne rassemble pas uniquement des textes théoriques, mais également des articles à portée réformiste susceptibles d'alimenter l'analyse des dirigeants politiques et des grands acteurs de la société civile (le patronat, les dirigeants syndicaux et les autres acteurs de la société civile) dans la définition de leurs politiques

ou de leurs revendications. Il mérite donc, selon nous, d'être lu et débattu. Il en est ainsi parce que cette publication est une merveilleuse illustration de la triste phrase d'André Malraux selon laquelle « [...] la plus puissante civilisation de l'histoire aura enfanté l'homme précaire ». Il faut donc maintenant, à l'aide de ce livre, plancher sur rien de moins que l'élaboration d'un « Nouveau contrat social » (p. 949).

Yvan PERRIER

Politologue

Cégep du Vieux-Montréal